

**Pour les droits des  
femmes au travail**



À l'annonce de sa deuxième **grossesse**, Jamila, comédienne au Studio Théâtre de Stains s'était vue stipuler son **retrait de toutes les pièces de théâtre** dans lesquelles sa participation était prévue. Elle avait subi **l'agressivité de ses employeurs** ce qui l'avait contrainte à des arrêts maladie successifs pendant sa grossesse. Ayant débutée comme chargée d'accueil, le théâtre est allé jusqu'à **nier sa qualité de comédienne**, jouant sur le fait que la direction n'avait jamais mis en conformité le contrat de Jamila avec ses activités. Ce faisant, la direction n'avait pas à **corrélér son salaire à la vraie activité** de Jamila.

Mise au chômage partiel à son retour, elle a été finalement **licenciée** en novembre 2021 pour « pour inaptitude d'origine professionnelle ». L'inspection du travail, saisie par Jamila, a **constaté la mise en danger, les pratiques de harcèlement et de discrimination**. Contrairement à ce que voudrait faire croire le studio théâtre de Stains, cette situation ne relève pas d'un désamour interpersonnel mais il s'inscrit dans un **système qui discrimine les femmes dans le cadre du travail, notamment aux différentes étapes de leur maternité**.

Nous appelons à soutenir Jamila devant les Prud'hommes le 8 novembre lors de l'audience mais aussi à témoigner et lutter contre les situations de violences sexistes et sexuelles au travail.

Le code du travail est le résultat de nos luttes, il doit être respecté !

**Soyons nombreu·ses**  
**Mardi 8 novembre à 13h**  
**au tribunal des**  
**Prud'hommes de Bobigny**  
**(Métro Pablo Picasso, Ligne 5)**

**Cette affaire nous concerne toutes.**

**Dénonçons les discriminations et  
violences que subissent les femmes  
au travail.**



*Envoyez vos témoignages et motions  
de soutien pour Jamila, photos avec  
Slogans/Hashtags  
(#EnceinteEtTravailleuse,  
#ComédienneEtEnceinte  
#XavecJamila...) à  
[contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org) . Nous les  
publierons et les lirons devant le  
tribunal le Mardi 8 Novembre*